

Commentaires et réflexions de la commission de gestion au sujet du rapport de la Municipalité de Ballaigues sur sa gestion durant l'année 2016

Au Conseil Communal de Ballaigues,

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

La commission s'est réunie le 8 juin 2017 en présence de M. Raphael Darbellay afin de traiter de questions concernant le rapport de gestion 2016 de la Municipalité. Les membres de la commission le remercient pour sa présence ainsi que pour la clarté des informations complémentaires apportées.

Toutes nos questions ont trouvé une réponse, ci-après quelques commentaires :

102. Administration Générale

- Procédures judiciaires relatives à l'accident mortel du 20 mai 2012 au carrefour RC 252b : La procédure pénale est close mais la procédure civile est actuellement toujours en cours.
- Les entretiens concernant les traitements des dossiers de naturalisations sont établis selon une procédure Cantonale.

32. Forêts et Pâturages

La commission a demandé à consulter les comptes du Triage du Suchet, de BoisCom et d'Equifor. Elle n'est pas en mesure de divulguer et d'interpréter précisément ces comptes. Néanmoins elle n'a pas relevé de point particulier dans la lecture de ceux-ci.

Le triage du Suchet est une association de droit public qui a pour membres les Communes de L'Abergement, Ballaigues, Les Clées, Lignerolle, Moncherand, Orbe, Rances, Sergey, Valeyres-sous-Rances et L'Etat de Vaud.

Sa mission principale est la gestion sylvicole sur l'ensemble des 2'000 hectares que représentent les propriétés forestières auxquels il faut ajouter environ 300 hectares de forêts qui appartiennent à des propriétaires privés.

Si la mission du triage du Suchet est la gestion, en ce qui concerne la réalisation ils collaborent avec l'association Equifor pour tout ce qui est des travaux réalisés à la main et avec l'association BoisCom pour la gestion financière des projets et la commercialisation du

bois. Les travaux mécanisés (débardage, processeur, porteur, etc..) sont, quant à eux, confiés aux entreprises privées régionales.

Le Triage du Suchet est soumis à la loi sur les forêts.

La répartition entre les communes du bénéfice ou des pertes se fait au prorata de la surface de forêt de chaque commune. Les comptes sont vérifiés par la fiduciaire PB Révision – Contrôle de gestion SA à Yverdon. Une commission de gestion nommée par l'AG fait également partie des instances de ces associations.

4. Travaux

- Le graphique de répartition des différents travaux du service de voirie varie chaque année.
- Récapitulatif financier des travaux d'assainissement de la Grand-rue : Attribution d'une subvention cantonale DGMR (Direction Générale de la mobilité et des routes) depuis 2014 en dédommagement du trafic sur une route cantonale traversant un village (usure du goudron avec passage de gros véhicules par exemple) ainsi qu'une subvention pour assainissement du bruit avec la pose d'un revêtement phono absorbant. Ces deux subventions n'étaient pas planifiées lors de la demande de crédit mais sont apparues après.
- Eclairage public : Les lampadaires sont tous prévus pour accueillir également des ampoules économiques. Lorsqu'une ampoule traditionnelle doit être remplacée, elle l'est par son équivalent économique. Les nouveaux lampadaires sont automatiquement équipés de lampes économiques.

Pour conclure la commission relève la qualité du rapport de la Municipalité et constate avec satisfaction qu'il n'y a pas de dépassement sur les derniers gros travaux effectués dans la commune grâce à une gestion suivie et rigoureuse. Nous remercions la Municipalité pour l'excellent travail accompli durant l'année 2016.

La Commission est composée de :

Cäcilia Wyden

Sonia Guédât

Stéphane Rose, Président

Romain Bourgeois

Sylvia Erbeau, Rapporteuse